

Rôle, responsabilités et mesures préventives selon la catégorie de risque d’infection

PERSONNEL	CLASSE I	CLASSE II	CLASSE III	CLASSE IV
	Élimination de la poussière - Replacer immédiatement les carreaux déplacés pour l'inspection visuelle - Conserver les nouveaux matériaux de manière à ce qu'ils demeurent propres et secs - Réduire au minimum la poussière (utilisation d'aspirateur ou de perceuse dotées de filtres HEPA) - Protéger contre la poussière ou enlever l'équipement et les fournitures destinés aux soins des usagers - Passer l'aspirateur muni d'un filtre HEPA dans la zone des travaux et/ou utiliser une vadrouille humide avec micro fibre pour le nettoyage - S'assurer que la zone soit exempte de souillures et poussières à la fin des travaux Travaux de plomberie - Prévoir les interruptions de l'alimentation en eau pendant les périodes de faible activité (ex. : le soir, si possible) - Mettre à la disposition des usagers d'autres sources d'alimentation d'eau, s'il y a lieu - Prévoir une méthode de purge des systèmes d'eau si arrêt d'eau. Minimalement 10 minutes - Noter tout changement de coloration de l'eau - Utiliser des joints d'étanchéité statiques lisses qui ne favorisent pas de film biologique ou de tartre. Les remplacer si usés ou rugueux - Ne pas installer d'aérateur sur les robinets - Enlever les espaces morts de tuyauterie dans le système de plomberie - Maintenir l'environnement le plus sec possible - Signaler toute fuite d'eau dans les murs ou les infrastructures - Réparer les fuites d'eau dans un délai maximal de 24 à 48 h	Élimination de la poussière - Utiliser des méthodes qui réduisent au minimum la poussière soulevée (ex : utilisation d'équipement muni de captage de poussière à la source, enceinte mobile muni de filtration HEPA, écrans en polyéthylène constitués de 2 épaisseurs de 6 mil, aspirateur ou appareil de traitement de l'air doté de filtre HEPA - Sceller les fenêtres, les portes inutilisées, les accès à la plomberie, les prises de courant et les bouches d'évacuation d'air - Disposer un tapis essuie-pieds (tapis collant) à l'entrée et à la sortie de la zone et changer au besoin - Inspecter quotidiennement l'écran anti-poussière, réparer immédiatement les ouvertures et les bris - Livrer les matériaux emballés et couverts afin qu'ils demeurent propres et secs - Maintenir le chantier propre en le nettoyant avec un aspirateur muni d'un filtre absolu (HEPA) ou d'une vadrouille humide au besoin - Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'enceinte mobile après son utilisation Ventilation - Sceller ou isoler les conduits d'admission et d'évacuation d'air du système de CVAC Élimination des débris - Éliminer les débris lors des périodes de faibles activités (ex : fin de journée) - Placer les débris dans des contenants fermés ou recouvrir les contenants d'une bâche humide et nettoyer les chariots avant de les sortir de la zone Travaux de plomberie - Éviter les réservoirs de captage d'eau et les tuyaux longs qui permettent à l'eau de stagner - Désinfecter le système d'eau potable ou des sections qui ont été stagnantes selon la méthode qui réduit au minimum les risques	Réduction des risques - Respecter les mesures en prévention et contrôle des infections à mettre en place et respecter tout au long des travaux - Suivre la formation sur la plateforme ENA pour chaque ouvrier de l'établissement ou le surintendant du chantier - Apposer visiblement l'inscription à l'entrée de la zone des travaux « Personnel autorisé seulement » Élimination de la poussière - Demander un décompte de particules « témoin » et s'assurer d'un décompte de particules selon l'évaluation du risque. Libérer la zone des travaux de tout mobilier, papeterie fixée sur les murs, éléments décoratifs muraux, etc. - Ériger un écran anti-poussière ayant également une antichambre séparant la zone de construction et les aires adjacentes de l'installation entièrement scellée avec du ruban adhésif au plancher et au plafond de même que sur chaque vis, incluant le vrai plafond (englobe l'espace au-dessus du faux plafond) et le plancher, constitué de 2 épaisseurs de polyéthylène de 6 mm ou de structure rigide - Sceller les fenêtres, les portes inutilisées, les accès à la plomberie, et les bouches d'évacuation d'air avec des toiles en plastique et du ruban adhésif à l'intérieur de la zone où se déroulent les travaux - Placer un tapis anti-poussière à l'extérieur de la zone de construction et dans l'antichambre et le changer si souillé. Évaluer le risque pour la clientèle - Entreposer les matériaux de construction de façon à ce qu'ils soient protégés des contaminants possibles et non accessibles aux usagers - Dédier ou identifier, si requis, les aires de repos, les aires de repas et les salles de toilettes dédiées pour les travailleurs de la construction - Nettoyer avec l'aspirateur muni d'un filtre absolu (HEPA) les espaces au-dessus du faux plafond en présence de poussière - Nettoyer ou confiner les carreaux de plafond s'ils ne peuvent être glissés à l'intérieur - Maintenir la zone des travaux et l'antichambre en pression négative 24 h/24 h à l'aide d'appareil de traitement d'air de construction munis de filtre absolu jusqu'au retrait des écrans anti-poussière - Remplacer les filtres selon les recommandations du fabricant ou au besoin lorsque saturés - Jeter les filtres absolus des unités de filtration portatives, à l'extérieur du bâtiment, selon les recommandations - Recouvrir le bac extérieur en présence d'une chute d'évacuation extérieure et sceller les prises d'air adjacentes - Se dépoussiérer, si les travailleurs doivent circuler à l'extérieur de la zone des travaux où se retrouvent les usagers, au préalable, à l'aide d'un aspirateur muni d'un filtre absolu, procéder à l'hygiène des mains et respecter le plan de circulation - Maintenir les écrans anti-poussière jusqu'à ce que les travaux soient terminés et que le chantier ait été nettoyé à fond par l'entrepreneur et inspecté (annexe VII) - Retirer l'écran de manière à éviter la dispersion de la poussière et d'autres débris dans l'air ambiant Ventilation - Obstruer les grilles d'alimentation et de retour d'air du système de ventilation permanent et sceller les conduits ouverts dans la zone de construction jusqu'à la fin des travaux - Maintenir la zone de travaux en pression négative - Évacuer l'air de la zone des travaux directement à l'extérieur. Lorsqu'impossible, aviser le professionnel en PCI - Vérifier périodiquement l'état des filtres des appareils de traitement de l'air de construction (ATAC) et les remplacer si mouillés, endommagés, obstrués ou si leur rendement est inférieur aux données du fabricant - Veiller à ce que le système de ventilation fonctionne convenablement et soit nettoyé s'il est contaminé par des saletés ou de la poussière après la fin des travaux Élimination des débris - Recouvrir les bacs et contenants à déchets d'une bâche et sceller les prises d'air adjacentes (s'il y a lieu) : si utilisation d'une chute d'évacuation extérieure Travaux de plomberie - S'assurer que les joints d'étanchéité et les pièces faites de matériaux qui favorise la croissance de <i>Legionella</i> ne soient pas utilisés - Respecter les seuils de température établis dans la normes CSA Z317.1 - Purger en aval les conduites d'eau sur le chantier et dans les zones adjacentes jusqu'au retour d'eau claire, avant d'être réutilisées - Envisager la désinfection des circuits d'eau potable de l'installation au besoin	Élimination de la poussière - Ériger un écran anti-poussière rigide et lavable (mélanine ou autre composition acceptée par l'équipe multidisciplinaire (EMD), murs en Placoplatre peints) - Ériger la cloison dalle à dalle - Consulter le service de prévention et contrôle des infections lors de l'impossibilité d'accéder aux espaces requis - Fermer les fenêtres et les portes du bâtiment durant des travaux d'excavation - Remplacer plus fréquemment les filtres d'admission d'air lors de travaux d'excavation - Mouiller le sol au besoin afin de réduire au minimum le soulèvement de la poussière et son déplacement Antichambre - Concevoir une antichambre suffisamment grande pour permettre de déplacer les matériaux - Utiliser des portes d'entrée équipées de ferme-porte et de cadre doté d'un joint d'étanchéité - Maintenir la pression négative de l'antichambre à au moins 2,5 PA inférieures à celle de la zone attenante Zone de travail et les aires attenantes - Maintenir une pression minimale de 7,5 PA - Utiliser un dispositif de mesure (manomètre) de la différence de pression - Vérifier la pression quotidiennement, avant de démarrer les travaux. Consigner ces données dans un registre Ventilation - Surveiller la différence de pression entre la zone de construction et les aires occupées - Vérifier le bon fonctionnement des systèmes de ventilation dans les zones adjacentes Appareil de traitement de l'air du chantier (ATAC) - Avoir un nombre d'unité nécessaire pour maintenir la différence de pression requise selon le volume de la zone calculée - Remplacer les filtres au besoin - Documenter que les filtres HEPA ont été mis à l'essai sur les lieux avant le début des travaux ou au cours des 12 derniers mois (minimum) Travaux de plomberie - Lors de la désinfection du système de distribution d'eau, se référer aux normes CSA Z317.1-16
Responsable de projet	Réduction des risques - Déterminer quels services essentiels pourraient être perturbés - Procéder à l'analyse de la Classe de mesures préventives (annexe I)	Réduction des risques - Établir un exemple de circuit pour les travailleurs qui évitera les aires de soins des usagers - Dédier un ascenseur pour la circulation des travailleurs, le transport des matériaux et l'évacuation des débris	Réduction des risques - Expliquer les mesures en prévention et contrôle des infections à mettre en place et à respecter tout au long des travaux - Planifier et coordonner les travaux avec l'ÉMD - Planifier une rencontre de pré-chantier avec l'entrepreneur - Demander un décompte de particules « témoin » et s'assurer d'un décompte de particules au besoin lors des travaux (selon évaluation du risque) - Compléter les listes de vérification avant, pendant et à la fin des travaux (Annexe VII, VIII et IX)	Réduction des risques Planifier et coordonner une rencontre de pré-chantier avec l'ÉMD
Hygiène & Salubrité	Élimination de la poussière - Collaborer au besoin pour le nettoyage/ désinfection Travaux de plomberie - Signaler tout changement de coloration de l'eau et les fuites d'eau au personnel d'entretien et aux professionnels en prévention des infections	Élimination de la poussière - Augmenter la fréquence de nettoyage des aires adjacentes - Effectuer le nettoyage final lors de la fin des travaux	Élimination de la poussière - Augmenter la fréquence des nettoyages dans les aires adjacentes à la zone des travaux pendant toute la durée du projet - Faire un 1^{er} nettoyage après celui de l'entrepreneur à la fin des travaux avec du peroxyde d'hydrogène - Attendre 24 heures pour laisser se déposer la poussière (annexe VII) - Remplir la grille de vérification (annexe VII) - Faire un deuxième nettoyage avant le retrait des écrans anti-poussière	
Gestionnaires, personnel médical et infirmier	Élimination de la poussière - Signaler si présence de souillures et de poussières lors des travaux ou à la fin des travaux Réduction des risques - Réduire au minimum l'exposition des usagers aux zones où l'on effectue des travaux - Veiller à ce que les usagers et les visiteurs ne s'approchent pas de la zone de travaux Travaux de plomberie - Signaler tout changement de coloration de l'eau et les fuites d'eau aux services techniques	Réduction des risques Collaborer au maintien d'un circuit sûr pour le transport des fournitures et des équipements propres ou stériles en évitant la zone de travaux	Réduction des risques - Identifier et déplacer les usagers à risque qui se trouvent dans la zone des travaux ou à proximité de celle-ci - S'assurer que les équipements et les fournitures destinés aux soins des usagers sont relocalisés ou protégés contre la poussière en collaboration avec l'EMD - Vérifier que le nettoyage de la zone des travaux soit complété avant la mise en service des locaux	
Prévention et contrôle des infections	Élimination de la poussière Signaler si présence de souillures et de poussières lors des travaux ou à la fin des travaux	Réduction des risques Collaborer, recommander au besoin et conseiller les intervenants impliqués dans le projet	Réduction des risques - Approuver la classification des travaux selon les groupes à risques - Inspecter les écrans anti-poussière et l'extérieur de la zone de travaux - Envoyer la liste de vérification au chargé de projet si anomalie - Veiller à ce que la zone des travaux soit impeccable, en collaboration avec le chargé de projet, avant la mise en service des locaux - Collaborer afin d'établir un circuit pour la circulation des travailleurs de la construction - Visiter le chantier à l'intérieur seulement pour les détenteurs de la certification et lorsqu'accompagné du responsable de projet - Si risque infectieux important : aviser le responsable de projet dans les meilleurs délais et faire cesser les travaux jusqu'aux actions correctives requises et en aviser son supérieur	Réduction des risques Revoir les mesures de prévention et de contrôle des infections avec le Responsable de projet en présence d'une augmentation du taux d'infection
Santé, sécurité et mieux-être au travail			Réduction des risques Collaborer, recommander au besoin et conseiller les intervenants impliqués dans le projet en tenant compte des risques pour le personnel du CISSS de la Montérégie-Ouest	

ANNEXE II – Procédure : Mesures de prévention et contrôle des infections et de sécurité lors des travaux de construction, de rénovation et d'entretien